

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 13 avril 2012

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30, donne lecture de la question ajoutée et procède à la nomination du secrétaire de séance.

Secrétaire de séance : Françoise MAILLE

Ordre du jour :

- BP 2012
- Renouvellement de la ligne de trésorerie

Question ajoutée :

- Attribution des marchés de travaux pour la seconde tranche du lotissement « Les Haies »

Questions diverses

Monsieur le Maire propose de commencer par la question ajoutée.

1 – Attribution des marchés de travaux pour la seconde tranche du lotissement « Les Haies »

Monsieur le Maire informe de la procédure d'appel d'offres en 4 lots séparés qui a été lancée le 03/02/2012 pour l'aménagement de la seconde tranche du lotissement « Les Haies ».

La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie à deux reprises, le vendredi 9 mars 2012 pour l'ouverture des plis et le lundi 26 mars 2012, pour l'analyse des 15 enveloppes reçues a retenu celles des entreprises suivantes comme étant les offres économiquement les plus avantageuses selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité :

- **lot n°01 – Terrassement, voirie, assainissement, télécom** : l'entreprise **SCREG** pour un montant de **715 327.80 € HT**

- **lot n°02 – Contrôle assainissement** : l'entreprise **ASUR** pour un montant de **6 348 € HT**

- **lot n°03 – Eau potable** : l'entreprise **NES RESEAUX** pour un montant de **39 640 € HT**

- **lot n°04 – Electricité BT, éclairage public** : l'entreprise **SOPELEC** pour un montant de **95 207.14 € HT**

Monsieur le Maire indique que le montant total s'élève à 856 522,94 € et propose de suivre les avis de la Commission d'Appel d'Offres et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées précédemment.

Pour : unanimité

2 – BP 2012

Monsieur le Maire présente le budget général et les différentes taxes. Il donne ensuite la parole à Monsieur PROUILLE, Adjoint aux Finances, qui présente les budgets annexes.

Monsieur le Maire propose de voter les taux d'imposition, identiques à ceux de 2011, comme suit :

Taxe habitation	10.92 %
Taxe foncier bâti	6.49 %
Taxe foncier non bâti	25.02 %
CFE	12.44 %

Pour : unanimité

Questions diverses :

Monsieur CANNAERT indique qu'un véhicule est garé de façon permanente rue Camille Desmoulins. Madame MAILLE précise que le policier municipal est intervenu auprès de la Gendarmerie et que celle-ci a ouvert une enquête.

Monsieur le Maire informe que les travaux rues Parmentier, Anatole France, Jean Moulin, de Crémery, du 11 novembre et du Docteur Schweitzer sont terminés. Un enrobé a été mis. Ces travaux ont été réalisés par la Communauté de communes du Santerre.

Monsieur le Maire fait part de la kermesse de l'école primaire publique Jacques Debary qui aura lieu le samedi 9 juin 2012. Des invitations sont données aux conseillers municipaux.

Madame MAILLE indique, quant à elle, que le concert des élèves du collège Jules Verne aura lieu le mardi 22 mai 2012 à 20h30 à l'église Saint Omer.

Monsieur GINON donne des précisions sur les festivités du 40^{ème} anniversaire du jumelage Rosières-Assel qui aura lieu à l'Ascension.

Le samedi à partir de 15h, il y aura un défilé de chars et de groupes folkloriques dans les rues de Rosières. Ces chars seront élaborés par des associations de Rosières et des alentours.

Monsieur le Maire indique que la commune apportera son aide logistique à l'organisation de ces festivités.

Monsieur le Maire clôture la séance à 21h30.